



Numéro 139
04 janvier 2022



ETAT DE LA PLAINE

RELIQUATS SORTIE HIVER

FINANCEMENT :
FRANCEAGRIMER : matériels
aléas climatiques

FORMATION :
- CERTIPHYTO

DIVERS
- CSP

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 44 du 04/01/2022. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2020-2021. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VANCANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



L'ensemble de l'équipe du service agronomie vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'une bonne campagne agricole à vos côtés.

Réunion technique d'hiver

Lycée agricole Bougainville de BRIE COMTE ROBERT
6 Janvier 2022 à 13h30
Inscrivez-vous [ici](#)



Avec la participation des équipes
ARVALIS – Institut du végétal
et
Chambre d'Agriculture de
Région Île-de-France

Programme

Céréales à paille, les points essentiels pour bien s'adapter au contexte de l'année :

- Gestion des maladies
- Fertilisation azotée
- Brève – ergot : nouveaux seuils réglementaires et conséquences pratiques

Brèves techniques : Colza, Betterave, Maïs

Conseil Stratégique Phytosanitaire : les points clés

Horaires

- 13h30 :** Accueil – Contrôle des pass sanitaires
- 14h :** Début des présentations
- 17h15 :** Fin de la réunion



PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

En cas de changement dû au contexte COVID, merci de nous fournir un numéro de téléphone pour vous joindre

Le guide cultures, campagne 2021-2022, sera offert à tous les participants !

ETAT DE LA PLAINE

Depuis le 20 décembre dernier, le secteur nord a enregistré entre 50 et 60 mm de pluie et des températures douces pour la saison. Les habituelles « mouillères » sont réapparues dans les champs, ainsi que de possibles nouvelles dues aux tassements de sol après de mauvaises conditions de récolte. Après un bref épisode de gel, jusqu'à -4°C le 22 décembre, les températures sont restées stables autour de 10°C, avec un pic entre le 29/12 et le 01/01.

La douceur actuelle peut être favorable aux blés et escourgeons pour le tallage et la levée pour les tous derniers semis. Des températures plus proches des « normales » sont prévues pour la semaine prochaine. Néanmoins, cette période doit être le moment d'observer sa plaine et faire le point sur la situation.

▲ Sur céréales :

1. Faire un état des lieux sur l'enherbement : vulpins, ray-grass profitent aussi des températures. Vérifier l'efficacité des désherbages d'automne et définir les nécessités de rattrapage. Les interventions de printemps sont de plus en plus délicates à cause des résistances. La décision d'une intervention à base de racinaire (1^{er} ou 2^{ème} passage selon les situations) est encore possible courant janvier.
2. Observer la présence de pucerons en particulier sur les blés sans insecticides à l'automne (dernière date de semis)
3. Réaliser les prélèvements de terre pour les Reliquats Azotés Sortie Hiver.

▲ Sur colzas :

4. Observer la présence de larves d'altises (test Berlèse, découpe des pétioles) : les températures douces et l'absence de fortes gelées font que les stades larvaires ont continué d'évoluer sans pertes importantes des feuilles.
5. Vérifier l'état des plantes associées (féveroles, lentilles, vesce, gesse...) pour décider d'un rattrapage chimique en février si absence de gelées « efficaces ».
6. Réaliser les pesées Sortie Hiver pour déterminer la biomasse et votre dose d'azote www.requetteazotecolza.fr

RELIQUATS AZOTES SORTIE HIVER (RSH)

▲ Le prélèvement : quelques règles simples

- Faire les prélèvements à partir de fin janvier - début février. (Le plus près possible des premiers apports)
- Prélever dans une zone homogène (type de sol, précédent cultural...), dans chaque horizon accessible aux racines (0-30, 30-60, 60-90 cm) et avant tout apport d'azote.
- Une dizaine de prélèvements par parcelle sont nécessaires pour être représentatifs, sinon l'imprécision du résultat peut atteindre 30 %. Pour l'horizon 60-90 cm, on peut s'arrêter à 8 prélèvements car les variations sont moindres.
- Bien mélanger les différents prélèvements **d'un même horizon** pour constituer un échantillon homogène (300 g suffisent).
- Mettre les échantillons au congélateur.

▲ L'analyse

Calcul du reliquat azoté efficace : prendre en compte le total du nitrate (NO₃) de tous les horizons échantillonnés et d'une partie de l'azote ammoniacal selon les cultures.

Exemple pour blé, escourgeon :

Reliquat efficace = RSH N-NO₃ (3 horizons) + RSH N-NH₄ (100 % du 1^{er} horizon et 50 % du 2^{ème}).

➤ Nous vous incitons fortement à faire réaliser vos analyses par un laboratoire pour obtenir des mesures plus justes et plus fiables que celles de type bandelettes.

Financement FRANCEAGRIMER : matériels aléas climatiques

Ouverture de la 3e vague de financement des matériels de lutte contre les aléas climatiques

FranceAgriMer vient d'ouvrir une 3ème vague pour le financement des matériels de lutte contre les aléas climatiques par le plan de relance.

Vous trouverez toutes les informations utiles ainsi que les documents associés en ligne sur le site de FranceAgriMer: <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Aide-au-renouvellement-des-agroequipements-necessaires-a-la-transition-agro-ecologique/Le-plan-Aleas-Climatiques/Aide-aux-agroequipements-necessaires-a-l-adaptation-au-changement-climatique-Vague-3>

Dépôt du 13 décembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, et dans la limite des crédits disponibles.

Contact: Christophe Dion 0681805661

Ou votre conseiller chambre d'agriculture

CERTIPHYTO

🚩 Nouvelle session dans le Nord 77

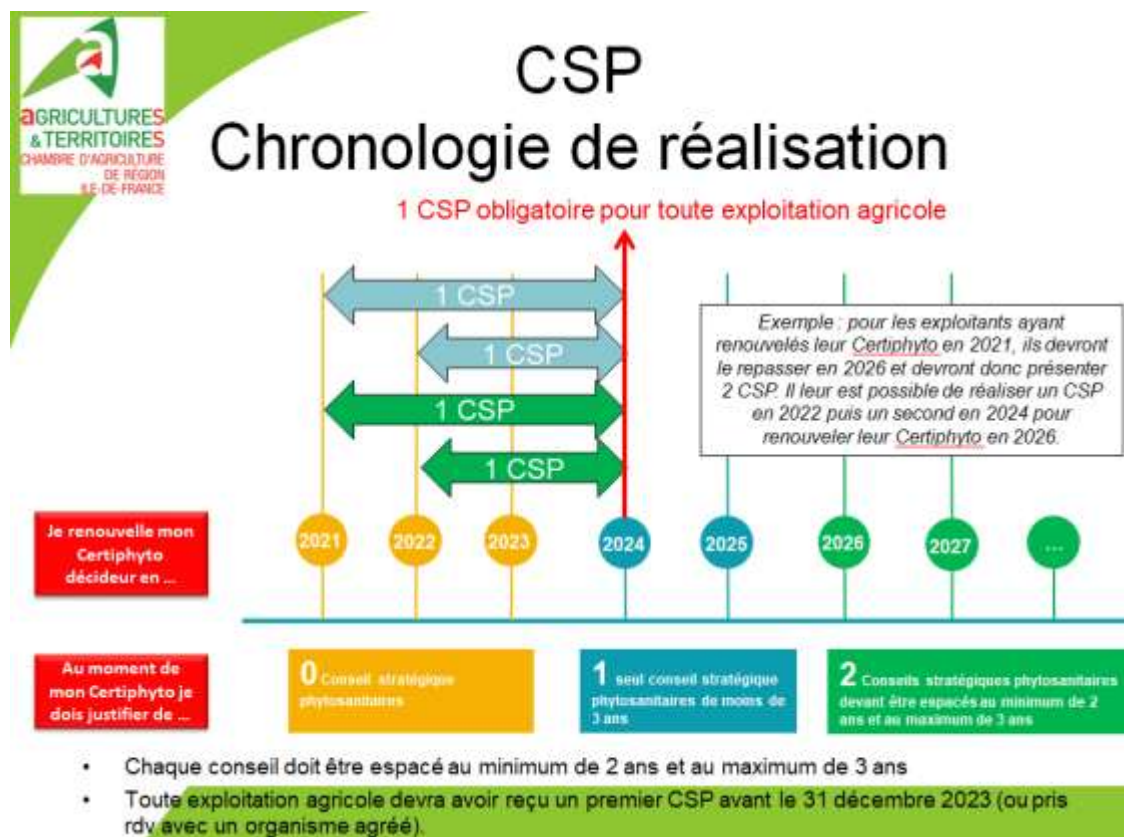
Une nouvelle date de formation pour le renouvellement du CERTIPHYTO est disponible :

le 2 février à la Ferté-Gaucher, dans les locaux de CERESIA.

Les inscriptions peuvent se faire au 01 39 23 42 38 ou directement en ligne en cliquant [ici](#) .

DIVERS

🚩 CSP



Le 1^{er} janvier 2021 la Loi de séparation Vente/Conseil est entrée en vigueur, et le législateur a mis en place un nouveau conseil phytosanitaire : le **conseil stratégique** à l'utilisation des produits phytosanitaires (CSP). Ce CSP devient obligatoire pour toutes les exploitations agricoles à l'exception des exploitations certifiées (AB 100 %, HVE).

Pour répondre à cette nouvelle exigence réglementaire, mieux la comprendre, connaître le calendrier et l'aborder sereinement, la Chambre d'agriculture vous a proposé un webinaire lundi 13 septembre. Vous pouvez visionner le replay à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=Q4gns_xVMz0

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Julie Elbe au 06.48.92.61.80 ou julie.elbe@idf.chambagri.fr



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides cultures sur notre site Internet.

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.